



La contribution suisse à l'élargissement Rapport d'activité 2010

Rapport annuel



Schweizerische Eidgenossenschaft
Confédération suisse
Confederazione Svizzera
Confederaziun svizra

Direction du développement
et de la coopération DDC

Secrétariat d'Etat à l'économie SECO

Sommaire

La contribution à l'élargissement	4
Activités menées en 2010 et résultats	6
Domaines prioritaires et exemples de projets de l'UE-10	12
La contribution à l'élargissement recèle de nombreux avantages pour la Suisse	21
Perspectives et informations complémentaires	22

Chère lectrice, cher lecteur,

L'année dernière, six projets d'infrastructures ont été mis en route en Hongrie, pour un montant de 36 millions de francs; ils visent à améliorer l'approvisionnement en eau, la qualité de l'eau, et la protection de l'environnement. 59 communes lettones se sont vu livrer 110 bus scolaires au total, lesquels desservent les régions défavorisées et garantissent le bon fonctionnement du système de transport scolaire. Quelque 200 juristes venus de Suisse et de dix autres pays se sont réunis en septembre à Tartu (Estonie), où avait lieu une conférence internationale de juges; ils se sont penchés sur l'application transfrontalière des jugements.

Ces exemples montrent que la contribution suisse à l'élargissement commence à porter ses fruits. La contribution, qui s'élève au total à 1,257 milliard de francs, est mise en œuvre depuis 2007 par la Direction du développement et de la coopération (DDC) et le Secrétariat d'Etat à l'économie (SECO). Son objectif est de réduire les inégalités sociales et économiques dans les douze nouveaux pays membres de l'UE, en vue de promouvoir la sécurité, la stabilité et la prospérité de l'Europe. La contribution à l'élargissement est un pilier important de la politique européenne de la Suisse. Cet engagement pris par la Suisse gagne d'autant plus en importance que certains Etats de l'est de l'Europe centrale ont été durement touchés par la crise économique et financière mondiale.

Tirons un premier bilan intermédiaire: à la fin de l'année, 152 projets avaient été approuvés à titre provisoire ou définitif pour un montant global de 788 millions de francs. Les accords-cadres bilatéraux avec la Roumanie et la Bulgarie ont été signés à Berne le 7 septembre. A Malte et à Chypre, tous les projets approuvés sont déjà mis en œuvre. Des partenariats avec des institutions suisses ont vu le jour dans le cadre de nombreux projets, si bien que l'expertise suisse aura également un rôle à jouer. En bref, la concrétisation de la contribution de la Suisse à l'élargissement de l'UE est en bonne voie.

Au cours des prochaines années, nous devons relever d'importants défis. Il faudra garantir la qualité des projets et des programmes. Il faudra aussi éviter les retards dans la mise au point et la réalisation des projets. Enfin, il conviendra de veiller à ce que l'intégralité des fonds soient employés pour les fins auxquelles ils étaient destinés et conformément aux accords conclus. C'est la seule manière dont nous pourrions nous acquitter de la mission que nous a confiée le peuple suisse.

Bonne lecture!



Jean-Daniel Gerber

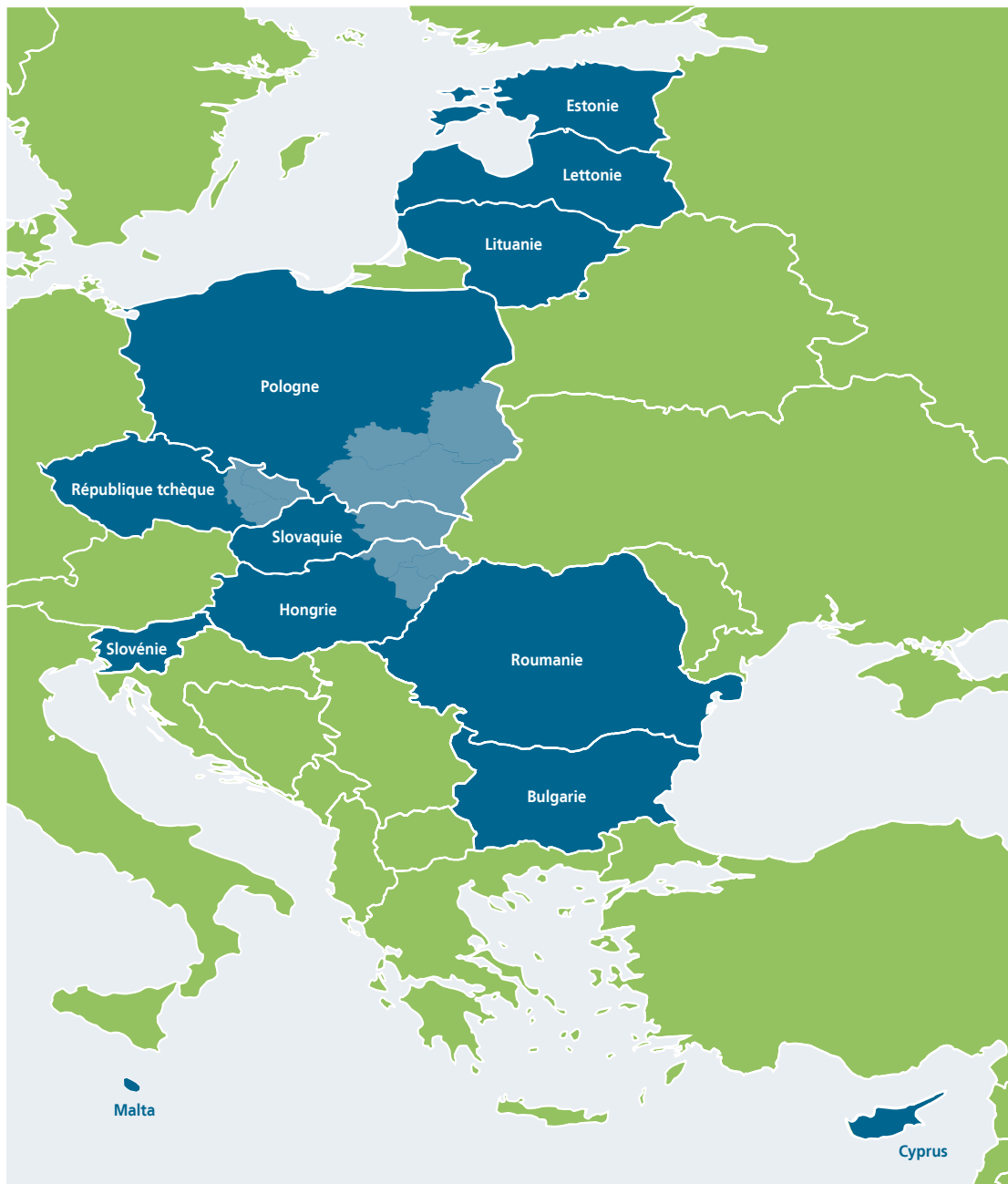


Martin Dahinden

Secrétaire d'Etat
Directeur du SECO

Ambassadeur
Directeur de la DDC

La contribution à l'élargissement



En acceptant, le 26 novembre 2006, la loi fédérale sur la coopération avec les Etats d'Europe de l'Est, le peuple suisse a exprimé sa volonté de consacrer 1 milliard de francs à la réduction des disparités économiques et sociales dans l'UE élargie. La Suisse soutient les dix pays qui ont adhéré à l'UE en 2004, à savoir Chypre, l'Estonie, la Hongrie, la Lettonie, la Lituanie, Malte, la Pologne, la Slovaquie, la Slovénie et la République tchèque, également désignés par le sigle UE-10. La contribution à l'élargissement est un

geste de solidarité et de responsabilité, qui permet également à notre pays de consolider ses relations avec l'UE, son principal partenaire politique et économique.

La loi acceptée par le peuple en 2006 sert de base pour fournir également une contribution à la Bulgarie et à la Roumanie, qui ont rejoint l'UE en 2007. Le montant mis à la disposition de ces deux pays s'élève à 257 millions de francs.

La mise en œuvre de la contribution à l'élargissement est assurée conjointement par le Secrétariat d'Etat à l'économie (SECO) et la Direction du développement et de la coopération (DDC). Menés en étroite coopération avec les pays partenaires, les projets s'inscrivent dans les quatre domaines thématiques prioritaires suivants:

1) Sécurité, stabilité et appui aux réformes,



2) environnement et infrastructures,



3) promotion du secteur privé,



4) développement humain et social



La phase d'approbation des projets s'est terminée en juin 2012 pour l'UE-10 et court jusqu'en décembre 2014 pour la Bulgarie et la Roumanie. Les versements sont échelonnés jusqu'en juin 2017 (UE-10), voire jusqu'à fin 2019 (Bulgarie et Roumanie).

Activités menées en 2010 et résultats

La contribution à l'élargissement en faveur de l'UE-10

En 2010, la sélection des esquisses de projets dans l'UE-10 a pour l'essentiel été bouclée. Les propositions de projets ont été déposées à la suite d'appels à projets publics ou remises directement auprès d'un service national de coordination par des ministères spécialisés. Dans les pays tels que la Pologne, la Hongrie, la République tchèque et la Slovaquie, où les appels à projets sont nombreux, l'approbation des esquisses a duré un peu plus longtemps en raison de la quantité de dossiers déposés et des exigences de qualité posées par la Suisse.

Le processus d'approbation nécessaire relative aux propositions de projets avance aussi à belle allure. Fin 2010, 82 projets avaient obtenu une approbation définitive. Citons, à titre d'exemple, l'assainissement des systèmes d'approvisionnement en eau datant de plus de 50 ans en Hongrie, la promotion des énergies renouvelables en Slovénie, l'équipement et la formation des corps de gardes-frontière mobiles en Pologne, le soutien des services d'urgence médicale en Estonie, l'amélioration des diagnostics de cancers à Malte, la promotion de prescriptions comptables transparentes en République tchèque ou le soutien d'organisations à but non lucratif en Slovénie, en République tchèque et en Hongrie. La Suisse contribue à ces projets à hauteur de 326 millions de francs.

Il faut également ajouter à cela 70 esquisses de projets ayant obtenu une approbation provisoire, qui sont maintenant retravaillées pour en faire des propositions de projets détaillées. Ces propositions devront à leur tour être approuvées (informations concernant la procédure d'approbation en deux étapes, cf. infobox 1). Une enveloppe globale de 462 millions de francs est réservée par la Suisse pour ces 70 esquisses de projets.

Infobox 1:

Procédure d'approbation des projets en deux étapes

Les organes décisionnels de la DDC et du SECO examinent les demandes de financement dans le cadre d'une procédure en deux étapes: ce n'est que lorsque l'esquisse du projet est acceptée (1re étape) que son initiateur peut présenter la proposition de projet détaillée en vue de son approbation (2e étape). Cette procédure en deux étapes présente des avantages quant à la qualité des projets, car à l'issue de la première étape, des instructions sont données concernant la suite des travaux. Elle permet en outre de limiter les frais induits par la préparation des travaux pour les candidats dont les projets sont rejetés.

Infobox 2:

Contrôle de la mise en œuvre

A mesure que les projets se réalisaient, les rapports, les contrôles et les révisions de comptes ont gagné en importance. Des bureaux ont été ouverts pour assumer ces tâches à Varsovie, à Riga, à Prague et à Budapest et, en 2010, également à Bucarest. Les collaborateurs des bureaux locaux connaissent les conditions locales et disposent de contacts directs, ce qui permet de limiter le risque de faire de mauvais investissements. En cas de suspicion d'irrégularités, la Suisse peut interrompre les paiements et exiger le remboursement des contributions obtenues illicitement.

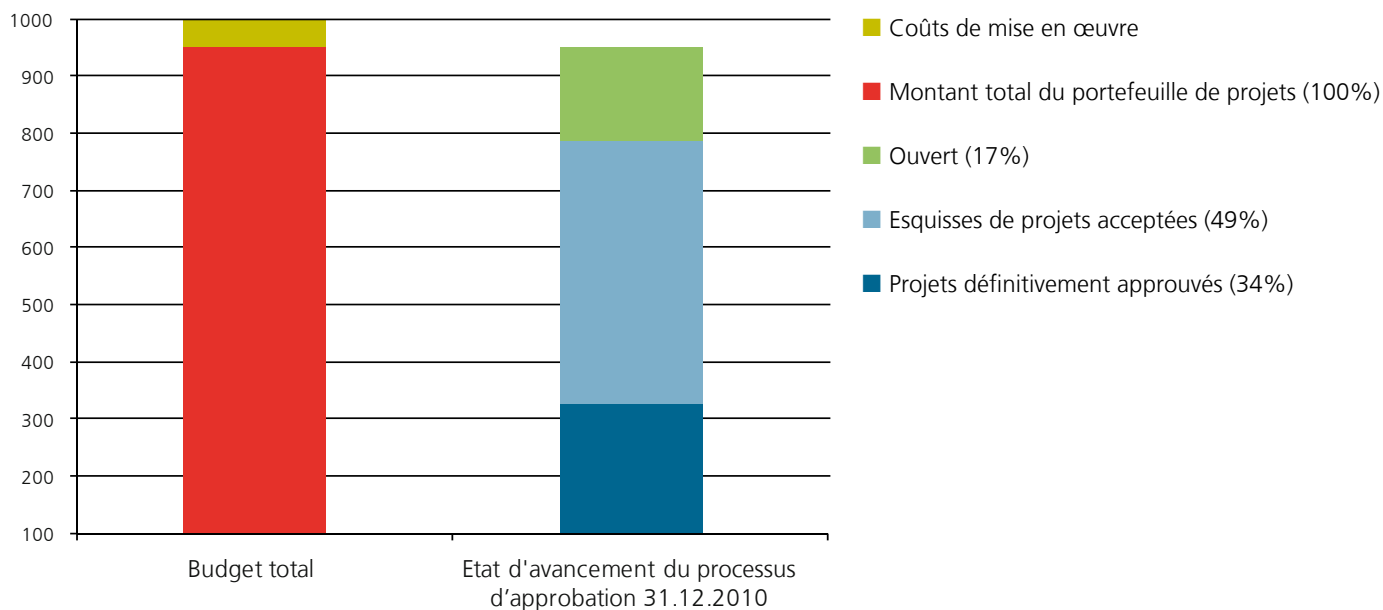


Graphique 1:

Avancement du processus d'approbation en deux étapes

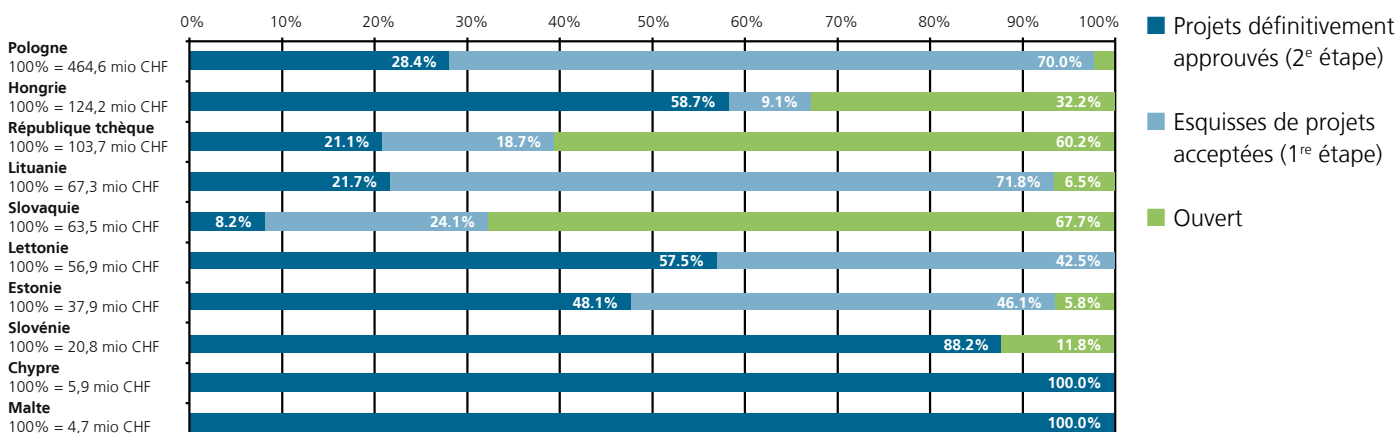
Le montant total du portefeuille de projets s'élève à 950 millions de francs pour l'UE-10. Fin 2010, 83% de ce montant était attribué: 34% affectés à des projets ayant reçu une approbation définitive et 49% à des esquisses de projets. Il faut y ajouter les coûts de mise en œuvre de la partie suisse (50 millions de francs).

mio CHF



Graphique 2:

Répartition des montants et avancement du processus d'approbation en deux étapes, par pays (Etat au 31.12.2010)





La Suisse finance par ailleurs jusqu'à 60 bourses pour des aspirants diplomates de l'académie MEDAC à Malte. La formation de diplomates en provenance de diverses régions du bassin méditerranéen et la création d'un réseau de diplômés de l'académie permet d'approfondir et d'intensifier la collaboration entre les pays méditerranéens.

A Chypre, trois projets ont été approuvés pour un montant de 6 millions de francs. L'un d'entre eux porte sur la modernisation de la formation professionnelle. Réalisé en collaboration avec l'Institut fédéral des hautes études en formation professionnelle (IFFP) de Zollikofen, il a pour but de faciliter l'insertion des jeunes sur le marché du travail, de diminuer la marginalisation des chômeurs et de créer la possibilité d'améliorer et d'entretenir à long terme les capacités professionnelles des travailleurs.

Un second projet vise à améliorer la protection de l'écosystème maritime chypriote. Le financement de stations maritimes stationnaires et mobiles permet de mieux surveiller l'écosystème maritime des côtes chypriotes et contribue ainsi à réduire les risques de catastrophes environnementales en mer.

La contribution suisse à l'élargissement soutient enfin la rénovation d'un centre de rencontres culturelles dans la zone tampon entre le sud et le nord de l'île et finance une partie de son équipement. Le bâtiment se veut un lieu de dialogue entre les deux communautés de l'île divisée et entend contribuer à la cohabitation pacifique à Chypre.

La phase de mise en œuvre débute à Chypre et à Malte

Malte et Chypre ont été les premiers pays à entrer définitivement dans la phase de mise en œuvre, puisque tous les projets y ont reçu l'approbation définitive.

A Malte, la Suisse a financé un scanner pour l'hôpital Mater Dei, afin d'améliorer les diagnostics de cancers. L'appareil est déjà fonctionnel et les Maltais bénéficient ainsi du premier appareil de ce type dans un hôpital public du pays. Pour le choix de l'appareil, l'hôpital a collaboré avec l'Institut d'Oncologie de la Suisse italienne (OISI) à Bellinzone, lequel contribue en outre à former le personnel à l'utilisation du scanner.



La contribution à l'élargissement en faveur de la Roumanie et de la Bulgarie

Les accords-cadres bilatéraux avec la Roumanie et la Bulgarie ont été signés à Berne le 7 septembre 2010. Ils régissent la teneur et la mise en œuvre de la contribution à l'élargissement octroyée par la Suisse à ces pays, soit 181 millions de francs pour la Roumanie et 76 millions pour la Bulgarie. Dans le cas de ces deux additions récentes à l'UE, les projets pourront être approuvés jusqu'en 2014, et les versements s'étaleront jusqu'en 2019. Les pays profitant de la contribution à l'élargissement sont désormais au nombre de douze.

La répartition des projets en quatre domaines est analogue à celle appliquée à l'UE-10. Les nouvelles activités concernent l'intégration des minorités. Fait nouveau, en Roumanie et en Bulgarie, la contribution à l'élargissement sera mise en place partiellement au moyen de fonds thématiques, lesquels sont encadrés par des gestionnaires de fonds suisses (Swiss Intermediate Bodies). La sélection de ces gestionnaires par le biais d'appels d'offres publics va bon train. Toutes les esquisses de projets sont évaluées par les gestionnaires de fonds suisses, avant d'entrer dans la phase d'approbation. La DDC et le SECO reçoivent sur place le soutien du Bureau de la Contribution à l'élargissement de Bucarest et de l'ambassade de Suisse à Sofia.

Les premiers projets relevant du domaine thématique prioritaire «sécurité, stabilité et appui aux réformes» en Roumanie et en Bulgarie ont été approuvés fin 2010 pour un montant de 231 000 francs. Ces deux pays souhaitant devenir membres de la zone Schengen dans un avenir proche, il est nécessaire de sensibiliser à la fois la police, les gardes-frontières et la population civile. C'est la seule manière de remplir les critères permettant d'être admis à la zone Schengen. Un de ces critères consiste à apporter la preuve des efforts engagés dans la lutte contre la corruption.



Achèvement des premiers projets

Les premiers projets de la contribution à l'élargissement ont pu être menés à terme en 2010. Citons en premier lieu l'amélioration du système de transport scolaire en Lettonie. En effet, les derniers des 110 bus scolaires financés par le programme de coopération helvético-letton ont été livrés en décembre; les bénéficiaires en sont 59 communes rurales. Les mesures d'amélioration des transports scolaires en Lettonie ont été soutenues par la Suisse à hauteur de 16 mil-



lions de francs, ce qui, en termes de volume, en fait le plus grand projet helvético-letton; c'est également le premier projet à avoir abouti. Ce projet très populaire en Lettonie est devenu d'autant plus urgent que la crise économique et financière a entraîné des coupes budgétaires dans les finances publiques, coupes qui se sont notamment traduites par l'abandon de certaines lignes de bus dans les régions concernées. De nombreux enfants des communes rurales ne pouvaient donc plus se rendre régulièrement à l'école, souvent éloignée de plusieurs kilomètres. Le projet helvético-letton comble cette faille de l'infrastructure. Quelque 9 000 enfants des régions isolées bénéficient dorénavant de transports sûrs pour aller en classe.

Le projet visant à soutenir l'organisation d'un colloque de juges à Tartu, en Estonie, a, lui aussi, été mené à terme. Les 8 et 9 septembre 2010, quelque 200 juristes venus de Suisse et de dix autres pays se s'y sont réunis pour examiner les possibilités d'améliorer l'exécution transfrontalière des décisions de justice. La rencontre a principalement été financée grâce aux fonds de la contribution à l'élargissement (95 000 francs). Des actes en quatre langues synthétiseront les résultats de la conférence.



Bilan intermédiaire positif lors de la conférence annuelle

Lors de la conférence annuelle 2010 de la coopération suisse avec l'Europe de l'Est, la Suisse et ses partenaires ont fait une rétrospective des premiers trois ans et demi de coopération. Quelque 350 représentants des milieux économiques, politiques, de l'administration et de la société civile se sont réunis le 19 novembre 2010 au centre de la culture et des congrès d'Aarau.

En préambule, le conseiller fédéral Johann N. Schneider-Ammann s'est déclaré confiant, en dépit de la conjoncture difficile, quant à l'engagement des fonds approuvés d'ici à l'été 2012. Il a souligné l'augmentation rapide des exportations suisses dans les nouveaux pays membres de l'UE: les échanges de marchandises avec la Pologne, par exemple, se sont élevés en 2009 à 3 milliards de francs, soit autant qu'avec la Russie, le Brésil ou encore l'Inde.

Elżbieta Bieńkowska, ministre polonaise du Développement régional, a quant à elle souligné que la contribution à l'élargissement permet à la Pologne de réduire les inégalités à l'intérieur de ses frontières. En effet, les régions du sud-est du pays, dont les structures sont peu développées, reçoivent une grande partie de l'aide.

Après les discours introductifs, des films ont présenté brièvement les douze Etats bénéficiant de la contribution suisse à l'élargissement. Entre les différentes présentations, l'animateur interrogeait des experts sur divers aspects de la contribution à l'élargissement. Il a par exemple posé une question récurrente au sein de l'opinion publique, à savoir si l'argent de la contribution suisse à l'élargissement arrivait réellement à destination. Les experts interrogés ont affirmé que des efforts importants sont déployés pour minimiser les risques d'abus.

La conférence annuelle s'est terminée par un débat, durant lequel la bonne entente entre la Suisse et les pays partenaires a été mise en exergue. Les intervenants ont souligné que l'engagement suisse est très ciblé et que l'argent, investi dans les régions les moins développées, complète de façon judicieuse les projets financés par l'UE.

Le directeur de la DDC Martin Dahinden a indiqué, dans son discours de clôture, que l'essentiel de la mise en œuvre des projets, soit la phase déterminante de la coopération, était encore à venir. Cette étape ne lui inspirait pas d'inquiétude: «A voir ce qui a déjà été accompli, il n'y a pas lieu d'avoir de craintes».



Citations

«Notre continent ne peut être fort que si tous les Etats disposent des mêmes chances. Car les inégalités créent des tensions, et les tensions des blocages.»

Johann N. Schneider-Ammann, conseiller fédéral, chef du Département fédéral de l'économie (DFE), au sujet de l'importance de la coopération avec les pays partenaires

«Je vous sais gré de ne jamais perdre l'objectif des yeux, car les gens doivent pouvoir bâtir leur existence et s'épanouir là où ils ont leurs racines.»

Johann N. Schneider-Ammann, conseiller fédéral

«L'aide financière de la Suisse ne fait pas que réduire les disparités au sein de l'UE, elle contribue aussi à réduire les inégalités à l'intérieur de la Pologne.»

Elżbieta Bieńkowska, ministre polonaise du développement régional

«On voit de nombreuses personnes désœuvrées et contraintes à la mendicité parce qu'elles ne peuvent plus satisfaire leurs besoins élémentaires.»

Christina Grieder, responsable du bureau chargé de la contribution à l'élargissement à Riga, responsable des trois pays baltes que sont l'Estonie, la Lettonie et la Lituanie, au sujet de ses impressions au cours des derniers mois, placés sous le signe de la récession

«Des conditions-cadre identiques profitent à tous les acteurs du marché, y compris aux entreprises suisses.»

Beatrice Maser, ambassadrice, cheffe du Centre de prestations Coopération et développement économiques au SECO

«La contribution à l'élargissement comble des lacunes et permet ainsi d'obtenir des résultats importants à une petite échelle.»

Kurt Kunz, directeur suppléant et chef du Domaine coopération avec l'Europe de l'Est à la DDC, au sujet de l'importance de la contribution suisse à l'élargissement

«Nous ne devons pas réduire le bénéfice de la contribution à l'élargissement aux projets individuels. Cette dernière ne se limite pas à des transferts de fonds, mais permet aussi de nouer des relations. J'espère que les liens ainsi tissés perdureront et s'avéreront utiles bien au-delà de la coopération proprement dite.»

Martin Dahinden, directeur de la DDC

Domaines prioritaires et exemples de projets de l'UE-10

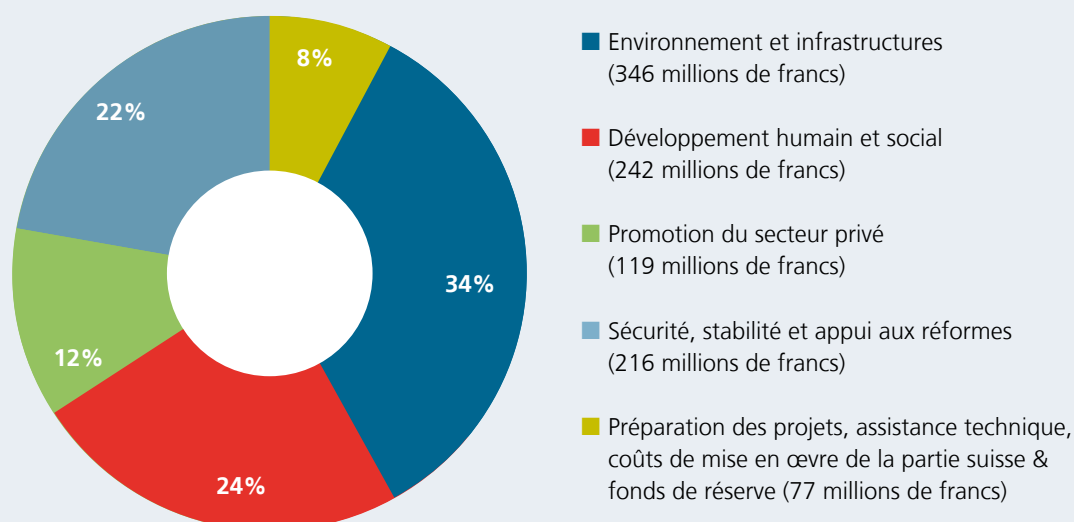
De nombreux projets ont été approuvés dans les quatre domaines prioritaires de la contribution à l'élargissement. Etant donné que la contribution à l'élargissement pour la Bulgarie et la Roumanie est très récente, le chapitre porte uniquement sur l'UE-10. Le graphique 3 montre la répartition de la contribution à l'élargissement sur les quatre domaines prioritaires.

Les fonds de réserve décidés avec tous les pays partenaires s'élevaient à 165 millions de francs et ont intégralement été attribués à huit des dix pays partenaires en 2010.

Le contenu des quatre domaines thématiques prioritaires est présenté ci-après avec un éclairage sur quelques projets et l'indication des sommes allouées à chaque domaine. Sur le site www.contribution-elandissement.admin.ch, vous trouverez une description complète de tous les projets approuvés à titre provisoire ou définitif.

Graphique 3:

Répartition de la contribution à l'élargissement sur les quatre domaines prioritaires



Domaine thématique prioritaire «sécurité, stabilité et appui aux réformes»

La Suisse finance, dans ce domaine, des projets à hauteur de quelque 216 millions de francs dans l'UE-10. Ils portent sur la sécurisation des frontières, l'immigration et les questions d'asile, la sécurité juridique, la modernisation de l'appareil judiciaire, la lutte contre la corruption et le crime organisé, la gestion des catastrophes naturelles et le développement régional.

L'année dernière, les premiers projets visant l'amélioration du traitement des dossiers touchant à l'immigration et à l'asile en Pologne ont été approuvés (cf. encadré à la page suivante). En Estonie, deux projets visant la protection contre les incendies et les catastrophes naturelles ont été approuvés: l'un permet d'améliorer la protection contre les incendies dans plus de 200 établissements de soins, et l'autre de mettre en place un système moderne d'appels d'urgence. La Suisse finance ces deux projets à hauteur de 3 millions de francs. En République tchèque, outre de nouveaux programmes, des modèles ayant fait leurs preuves en Suisse sont également mis en œuvre en rapport avec des projets de probation et de réinsertion de jeunes et d'adultes délinquants (cf. encadré à la page suivante).



Exemple de projets:

La Pologne veille à renforcer la sécurité à la frontière de l'UE

Sous l'angle de la sécurité, la frontière principale pour la Pologne est la frontière à l'Est du pays. L'exacerbation des risques à la frontière orientale de la Pologne se répercute sur la sécurité au sein de l'UE. Les risques accrus concernent la contrebande et la traite des êtres humains, les attaques terroristes et la contamination par des maladies contagieuses. Dans le cadre de la contribution suisse à l'élargissement, trois projets visant le renforcement de la sécurité à la frontière polonaise, et donc à la frontière de l'UE, sont financés pour un montant de quelque 5,5 millions de francs. Ils visent à réduire les trois risques mentionnés et agissent donc de manière complémentaire. Leur mise en œuvre débutera en 2011.

L'un des projets soutient un nouveau centre à la frontière est de la Pologne où les immigrants subiront un contrôle médical, ce qui doit permettre d'améliorer la sécurité de la Pologne sous l'angle médical. Seul un centre de ce type existe actuellement et il se trouve dans les environs de Varsovie. La Suisse finance la construction et l'équipement médical nécessaire au nouveau centre. Elle participe à ce projet à hauteur de 1,7 million de francs.



Un autre projet renforce la lutte contre la contrebande dans quatre régions frontalières de l'est de la Pologne. Grâce à 2,5 millions de francs issus de la contribution suisse à l'élargissement, 70 véhicules spécialement équipés doivent être achetés afin de soutenir le corps des gardes-frontière mobiles dans son travail. La communication entre les bureaux se trouvant aux frontières et les policiers mobiles sera ainsi renforcée et améliorée.

Un autre projet porte sur une approche coordonnée et harmonisée en cas de menace de la sécurité nationale polonaise. Il vise à former les décideurs polonais à réagir aux situations de crise à la frontière est du pays par le biais de cours intensifs. En cas de crise, le pays pourra ainsi se reposer sur une approche coordonnée et harmonisée. La Suisse soutient le projet à hauteur de 1 million de francs.

Exemple de projets:

Mise au point de programmes de probation et de réinsertion en République tchèque

En République tchèque, la part des détenus dans la population totale est relativement élevée par rapport à la moyenne de l'UE. Le quota des réinsertions réussies d'anciens détenus dans la société, par contre, est relativement faible. Les mesures et les projets de probation sont des facteurs déterminants pour une réinsertion réussie des détenus et réduisent naturellement les risques de récidive.

Le projet de mise au point de programmes de probation et de réinsertion en République tchèque vise à favoriser la réinsertion d'anciens détenus et à réduire la proportion de récidivistes parmi les délinquants condamnés. Il allège en outre les finances publiques et améliore la protection de la population civile. Approuvé fin 2010, il est soutenu par la Suisse avec près de 1,5 million de francs.



Ce projet s'appuie sur l'expérience de spécialistes suisses en matière d'aide à la liberté surveillée et de travail social en rapport avec le droit pénal; ces expériences sont transmises à la République tchèque. Deux partenaires suisses sont impliqués dans le projet: le Verein zur Entwicklung der Bewährungshilfe in Osteuropa et le Bewährungs- und Vollzugsdienst de la ville de Zurich; ils mettent leur expertise au service de la mise en œuvre du projet. Le partenariat entre les autorités judiciaires suisses et tchèques permettra en outre un échange de vues dont les deux pays pourront profiter.

Le projet a quatre composantes: un élément visant la garantie de la stabilité durable des programmes, des programmes d'apprentissage pour les jeunes délinquants, divers programmes de réinsertion et un comité de projet dans lequel la Suisse participe en tant que conseil.

Domaine prioritaire «environnement et infrastructures»

La Suisse fournit 346 millions de francs à l'UE-10 au titre de la contribution à l'élargissement dans ce domaine. Les projets promeuvent notamment la biodiversité, la protection de la nature et de l'environnement, l'efficacité énergétique, l'utilisation d'énergies renouvelables, l'élimination des déchets spéciaux (cf. encadré à la page suivante), les transports publics, le suivi environnemental, ainsi que l'approvisionnement en eau potable et la qualité de l'eau. En Hongrie, six projets d'infrastructures ont été approuvés en 2010

pour un montant supérieur à 35 millions de francs. Quatre d'entre eux relèvent de l'approvisionnement en eau et les deux autres visent l'amélioration du contrôle de l'environnement (cf. encadré à la page suivante). En Lettonie, il est prévu d'assainir un port industriel dont les eaux souterraines et le sol ont été pollués durant des décennies par un traitement inadéquat des produits pétroliers. En Pologne et en République tchèque, la sûreté et la fiabilité des transports publics régionaux et locaux seront améliorés.



Exemple de projets:

Gestion des déchets en Pologne

Dans l'association des communes de la sous-région de Lubartów, qui compte 81 000 habitants, un nouveau système de gestion des déchets permettra de réduire la pollution. Actuellement, les déchets normaux ne sont pas séparés des déchets dangereux, la décharge n'est pas suffisamment grande et de nombreux déchets sont éliminés de manière illégale. Cette situation a des répercussions sur l'environnement et peut entraîner des troubles de la santé. Dans le cadre du projet, une nouvelle usine de traitement des déchets



sera construite; elle fournira notamment les possibilités suivantes: séparation des déchets dangereux, normaux et recyclables; création d'installations de compostage pour les déchets organiques; transformation en électricité des déchets renfermant du méthane (biogaz). L'objectif est de réduire de 70% le volume des ordures déposées dans les décharges. Il est également prévu d'assainir les décharges non conformes aux normes de l'UE. La mise en place du principe du pollueur-payeur dans les communes permet en outre un modèle de financement durable. La Suisse soutiendra le projet à hauteur de 12,8 millions de francs.

Exemple de projets:

Surveiller l'environnement en Hongrie

Projet 1: surveiller les décharges

Dans la région du Moyen Danube, les décharges illégales ne sont pas rares. Mais souvent, il n'est pas possible de punir les coupables, car les preuves font défaut. C'est pour cette raison que les laboratoires du service d'inspection compétent doivent être équipés d'appareils mobiles de mesure et d'analyse. Cela permettra de diminuer le risque de pollution de l'eau, de l'air et du sol. A Budapest et dans les environs, ces mesures profiteront à quelque 3,5 millions de personnes. Le projet a reçu l'approbation définitive en 2010. La contribution de la Suisse s'élève à 5,1 millions de francs.



Projet 2: améliorer le réseau de surveillance de la qualité de l'air

La Suisse participe à l'amélioration du réseau hongrois de surveillance de la qualité de l'air par une contribution de 5,7 millions de francs. Ce projet vise à collecter davantage d'informations sur la concentration en métaux lourds, en particules fines, en oxyde d'azote, en dioxyde de soufre et en hydrocarbures cancérigènes. Il jette les bases de l'amélioration de la qualité de l'air et de la mise en œuvre des directives de l'UE et des normes environnementales correspondantes. Les laboratoires régionaux seront modernisés et deux stations de surveillance mobiles seront financées. Celles-ci permettront d'effectuer 33 600 mesures supplémentaires par an sur 50 nouveaux sites et les données recueillies viendront compléter la banque actuelle.

Domaine prioritaire «promotion du secteur privé»

Au total, la Suisse fournit 119 millions de francs à l'UE-10 pour la promotion du secteur privé. Cette dernière englobe l'accès au financement durable pour les PME, l'application des normes internationales en matière de comptabilité, la promotion commerciale et le respect des normes sociales et écologiques. En 2009, la mise à disposition de capital-risque en Pologne a définitivement été approuvée et en 2010 un programme similaire a vu le jour en Hongrie. La mise à disposition de garanties pour crédits d'investissement en République

tchèque et un programme de microcrédit ont provisoirement (cf. infobox 1 sur la procédure d'approbation des projets en deux étapes à la page 6) été approuvés en Lettonie (cf. encadré à la page suivante). En 2010, un programme visant l'amélioration de la transparence en matière de comptabilité et de présentation des comptes des entreprises a obtenu l'approbation définitive en République tchèque. La mise à disposition de garanties pour crédits d'investissement en République tchèque et un programme de microcrédit en Lettonie (cf. encadré) ont provisoirement été approuvés (cf. infobox 1 sur la procédure d'approbation des projets en deux étapes à la page 6).



Exemple de projets:

Programme de microcrédit en Lettonie

Après des années de boom économique durant lesquelles la croissance lettone avoisinait les 10%, l'économie du pays s'est effondrée en 2008 suite à la crise économique et financière. L'activité économique du pays s'est contractée de 18% en 2009; aucun autre pays de l'UE n'a connu une évolution aussi dramatique. Le taux de chômage a enregistré une augmentation considérable l'an dernier, pour atteindre près de 20%.

Pour faire face à cette évolution, la Suisse prévoit d'apporter 8 millions de francs à un programme de microcrédit. Ce projet facilitera l'accès au crédit aux petites entreprises et aux indépendants, ce qui permettra de créer des emplois.



Exemple de projets:

Responsabilité sociale et environnementale des entreprises en Pologne

Dans les pays d'Europe de l'Est, les principes de la responsabilité sociale et environnementale des entreprises ne sont pas encore très développés. Avec une contribution de 5 millions de francs, la Suisse entend promouvoir les connaissances dans ce domaine. Des mesures correspondantes doivent être prises dans une centaine de petites et moyennes entreprises dans le cadre de projets pilotes. Il s'agit notamment d'améliorer les conditions de travail, de lutter contre la corruption, d'instaurer des mesures de protection de l'environnement et de promouvoir les énergies renouvelables. Ces projets pilotes sont présentés dans des publications et lors de manifestations.



Domaine prioritaire «développement humain et social»



La Suisse finance à raison de 242 millions de francs des projets de promotion du développement humain et social au sein de l'UE-10. Ces projets portent sur la formation professionnelle, les programmes de recherche et de bourses, la santé ainsi que la promotion d'activités de la société civile et des partenariats. A Malte et à Chypre, tous les projets relevant de ce domaine ont d'ores et déjà été approuvés (cf. chapitre «Activités menées en 2010 et résultats»).

Recherche et formation

En Lituanie, la Suisse soutient la recherche à raison de 9 millions de francs, ce qui profite également à la compétitivité du pays. Des projets de recherche helvético-lituanien de haute qualité et des rencontres scientifiques communes portant sur l'environnement, la santé et les sciences de la vie contribuent à l'objectif précité et donnent naissance à de nombreux partenariats scientifiques entre les deux pays. En Hongrie, un fonds de bourses spécifiques doté de 1 million de francs permet aux élèves de milieux défavorisés de poursuivre et d'achever leur scolarité. En Hongrie également, une série d'autres projets déjà approuvés portent sur la recherche en matière de douleur, la transformation en énergie photochimique, la production d'appareils de reconnaissance visuelle pour les aveugles ou encore la recherche sur des aspects géochimiques relatifs à des sites de stockage permanents de déchets radioactifs.

Santé

Dans le domaine de la santé, deux appareils fabriqués en Suisse et destinés à aider les enfants et les adultes atteints de troubles neurologiques ont été cofinancés à hauteur de 350 000 francs en Estonie. En Pologne, un projet de 4,5 millions de francs a été lancé en vue de prévenir le surpoids et l'obésité de la population polonaise. Cet objectif doit être atteint par le biais de campagnes d'information relatives à l'alimentation et à l'exercice, ainsi que par le traitement des personnes en surpoids. Les femmes enceintes et les enfants scolarisés constituent le public cible de ce programme à l'échelle du pays.

Société civile et partenariats

L'an dernier, des Fonds en faveur d'organisations non gouvernementales (ONG) ont été mis sur pieds dans quatre pays (Slovénie, République tchèque, Hongrie et Lituanie) pour un montant total de 18,7 millions de francs. Ils doivent permettre de renforcer la société civile (cf. encadré à la page suivante). En Hongrie, un Fonds de partenariat doté de 3 millions de francs a par ailleurs été établi. Comme dans d'autres pays, il contribuera à approfondir les relations entre la Suisse et le pays partenaire et donnera une visibilité à la contribution à l'élargissement sur place. Le Fonds de partenariat a pour objectif de permettre un échange d'expériences actif à plusieurs niveaux, ce dont profitent les deux parties. Outre les partenariats classiques entre communes, le Fonds soutiendra également des projets de partenariats entre ONG, associations, écoles, sociétés culturelles et syndicats. En République tchèque, ce Fonds de partenariat est en place depuis la fin de 2009.



Exemple de projets:

Soutenir la société civile

Dans le cadre de la contribution à l'élargissement, la Suisse a mis en place des Fonds de soutien aux organisations non gouvernementales (Fonds ONG). Ces Fonds sont destinés à encourager la participation de la société civile au développement socio-économique du pays, sachant que durant l'ère soviétique, les formes d'organisations démocratiques autonomes étaient systématiquement réprimées.

Si depuis le début des années 90, la société civile s'est fortement développée dans les nouveaux Etats membres de l'UE, son influence demeure modeste au regard de ce qui est le cas dans les anciens pays membres. C'est la raison pour laquelle la Suisse finance des Fonds de soutien aux ONG dans les nouveaux Etats membres en dehors de Chypre et de Malte (cf. tableau 1). Ils se trouvent soit en phase de réalisation, soit en phase de planification (Slovaquie, Estonie). Les Fonds prévus pour la Roumanie et la Bulgarie devraient être approuvés en 2011.

L'accent est mis sur des projets touchant aux domaines de l'environnement et de la sécurité sociale. En Slovénie, des initiatives visant le développement de l'agriculture écologique, la promotion des transports publics et le bénévolat ont été approuvées. Certains de ces projets sont réalisés en collaboration avec des ONG suisses, qui peuvent également profiter de ces mesures communes.

Tableau 1:

Contributions aux Fonds de soutien à la société civile (ONG), par pays

Pologne	15,7	millions de francs
Lituanie	5,6	millions de francs
République tchèque	5,0	millions de francs
Hongrie	5,0	millions de francs
Slovaquie	4,3	millions de francs
Lettonie	3,5	millions de francs
Slovénie	3,2	millions de francs
Estonie	2,5	millions de francs
Bulgarie	env. 3,0	millions de francs
Roumanie	env. 4,0	millions de francs



Exemple de projets:

Modernisation des services de sauvetage en Estonie

La Suisse contribue à l'optimisation technologique des centrales d'urgence et des services de sauvetage en Estonie par le biais de deux projets coordonnés. Ils contribuent à l'amélioration des performances des services d'urgence en termes de rapidité et d'efficacité. Au total, 120 ambulances et 55 centres d'assistance médicale seront équipés de logiciels modernes, permettant de localiser précisément les appels entrants. En le combinant avec les systèmes GPS dont les ambulances sont équipées, l'intervention pourra être planifiée rapidement et efficacement. Actuellement, la personne en détresse doit encore indiquer l'endroit où elle se situe à la centrale, ce qui prend

du temps, et la centrale doit alors communiquer et coordonner avec les ambulances par radio. La modernisation des appels d'urgence et du système ambulancier financée grâce à la contribution suisse permettra, à l'avenir, de mieux coordonner et donc d'améliorer l'efficacité des équipes de sauvetage. La contribution à la modernisation du système de sauvetage et ambulancier estonien s'élève à 3,3 millions de francs.



La contribution à l'élargissement recèle de nombreux avantages pour la Suisse

La contribution à l'élargissement renforce les relations entre la Suisse et les pays partenaires.

Sur le plan politique

L'élargissement de l'UE a favorisé la stabilité, la démocratie, la prospérité et la paix en Europe. Par sa contribution à l'élargissement, la Suisse contribue à la réduction des disparités économiques et fait preuve de solidarité en participant au coût de l'élargissement. Les tensions sociales peuvent être apaisées et les pressions migratoires sont atténuées.

Grâce à la contribution à l'élargissement, la Suisse consolide non seulement ses relations bilatérales avec les nouveaux Etats membres, mais encore avec l'ensemble de l'UE. Elle fait partie intégrante de la politique européenne de la Suisse et améliore l'image de la Suisse à l'étranger.

Sur le plan économique

L'élargissement de l'UE s'est traduit par de nombreux avantages pour la Suisse, notamment l'ouverture d'importantes possibilités d'exportation et d'investissement. En dépit du recul du taux de croissance lié à la crise économique et financière en 2009, les échanges commerciaux avec les douze membres les plus récents de l'UE étaient deux fois plus élevés en 2010 que dix années auparavant. La balance commerciale est positive et les investissements directs ont plus que doublé au cours des cinq années suivant l'élargissement à l'est en 2004.

L'engagement de la Suisse améliore la visibilité de notre pays et donc les opportunités des entrepreneurs suisses pour d'autres marchés publics, notamment dans le cadre des fonds structurels et du Fonds de cohésion de l'UE.

A fin 2010, dans le cadre de la contribution à l'élargissement, des entreprises suisses avaient reçu des mandats à hauteur de 2,9 millions de francs pour la mise au point et l'évaluation de projets. La réalisation des projets entraînera de nombreux appels d'offres qui pourraient également être intéressants pour des entreprises suisses.

Sur le plan des partenariats

Par le biais de la contribution à l'élargissement, la Suisse encourage les partenariats institutionnels et consultatifs entre les autorités, les organisations à but non lucratif, les fédérations et les associations, ainsi qu'entre les partenaires sociaux de Suisse et des pays partenaires. La coopération promeut les échanges de connaissances et d'expériences, ainsi que la présence sur place. Quelque 110 millions de francs étaient réservés à la promotion de partenariats à fin 2010.

Sur le plan écologique

La pollution se moque des frontières. Les projets suisses contribuent à assainir les sites pollués, à améliorer la qualité de l'air et de l'eau et à préserver la biodiversité.

Perspectives

Afin que tous les projets puissent être approuvés comme prévu d'ici à la fin de 2012 dans l'UE-10, il faudra relever plusieurs défis en 2011. D'une part, la Suisse devra approuver quelque 71 esquisses de projets et 110 propositions de projet définitives. D'autre part, toujours plus de projets sont mis en œuvre. Les résultats concrets des projets deviennent visibles. Les comptes rendus, les contrôles et les audits comptables gagnent ainsi en importance. L'an prochain, les premiers appels d'offres importants pour l'acquisition de biens et services pour les projets auront lieu. L'attribution des mandats et la fourniture des prestations conformes aux contrats seront suivies de près par la Suisse.

En Bulgarie et en Roumanie, il s'agira en 2011 de sélectionner les projets. On s'attend à ce que la plupart des esquisses de projets soient déposées dans le courant de l'année.

www.contribution-elargissement.admin.ch

Informations complémentaires

Des informations concernant la contribution à l'élargissement figurent sur le site internet en allemand, français, italien et anglais. Les esquisses de projets acceptées peuvent être consultées sous la rubrique «Procédure de sélection», les propositions de projets définitivement approuvées sont saisies dans la banque de données (rubrique «Projets»). Un lien sur la page d'accueil conduit directement aux appels d'offres publics concernant les biens et les services dans les pays partenaires.



Impressum

Publication:

Département fédéral des affaires étrangères DFAE

Direction du développement et de la coopération DDC

3003 Berne

Département fédéral de l'économie DFE

Secrétariat d'Etat à l'économie SECO

3003 Berne

Mise en page:

Communication visuelle DFAE, Berne

Photos:

SECO, DDC et Stefan Salzmann

Commandes:

www.ddc.admin.ch (rubrique «publications»)

Contact spécialisé:

Direction du développement et de la coopération DDC

Division des Nouveaux Etats membres de l'UE (NEM)

Freiburgstrasse 130

3003 Berne

Téléphone +41 31 322 68 46

swiss-contribution@deza.admin.ch

Secrétariat d'Etat à l'économie SECO

Secteur Contribution à l'élargissement/Cohésion

Holzkofenweg 36

3003 Berne

Tél. +41 31 322 78 24

swiss-contribution@seco.admin.ch

www.contribution-elargissement.admin.ch

Berne, mars 2011